

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**Revue d'histoire de l'art dentaire**

*1962, n° 1. - s. l., 1962.*

*Cote : PF114*



Remerciements à la Société française d'histoire de l'art dentaire pour avoir autorisé la numérisation de sa revue  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pf114x1962x01>



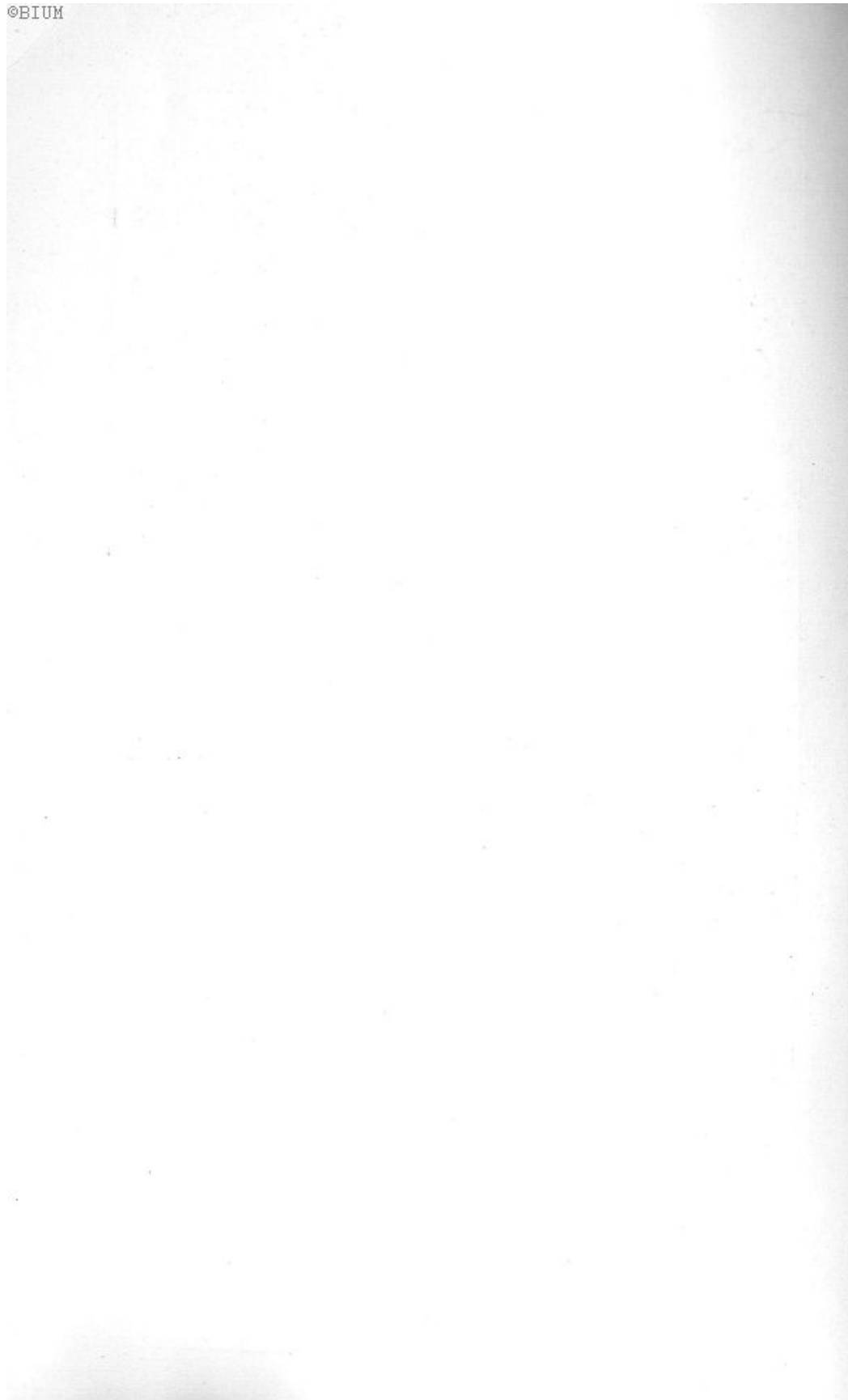
PFM4

**revue  
d'histoire  
de l'art dentaire**

*" History is to the world  
what memory is to the  
individual " (Weinberger)*

1<sup>re</sup> année 1962 — Trimestrielle — N° 1





# Revue d'Histoire de l'Art dentaire

●  
**Comité de patronage**

- Médecin général Jean des Cilleuls, ancien président de la Société d'Histoire de la Médecine.  
Docteur Jean Délibéros, président de la Fédération Dentaire Internationale.  
Docteur Lucien Solas, ancien président, directeur de l'Ecole Dentaire de Paris.  
Rand, président de la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires de France.  
Charles Aye, président du Comité National d'Hygiène Buccodentaire.  
André Besombes, président de l'Académie Nationale de Chirurgie-Dentaire.  
Pierre Budin, président de la Fédération Nationale des Amicales des Dentistes Militaires.  
Pelletier Dutemple, président d'honneur de la S.O.F., vice-président de la Société de Médecine Militaire.  
Docteur Soleil de Lille, président de la Société d'orthopédie dento-faciale.

●  
**Comité de rédaction**

Berenholc - Cecconi - Didier - Gauval - Melle Landon - L. Verchere

●  
**Correspondance rédactionnelle**

L.-J. Cecconi, 63, avenue Franklin-Roosevelt - Paris-8<sup>e</sup> - BAL. 43-44.

●  
**Edition et publicité**

E.P.A., 55, rue du Mont-Cenis - Paris-18<sup>e</sup> - Tél. ORN. 01-58

# Sommaire

Editorial	5	
Croissant de Garangeot	7	Jean des Cilleuls
Pierre Fauchard fut-il naviguant ?	9	L.-J. Cecconi
Miel, héros des barricades	12	J. Renier
L'articulateur adaptable	17	Gysi
Des pionniers méconnus	21	V. B. Gauval
Portrait inédit de P. Fauchard	24	Popesco
Histoire de l'art dentaire en Grèce	27	J. Ailianos
Livres reçus et lus	29	
Revue et plaquettes	35	
Fédération Dentaire Internationale	39	
Société Française d'Art Dentaire	41	
Statuts de la Société Française de l'Art Dentaire	42	

## Éditorial



Docteur Lucien SOLAS

Depuis longtemps, à la Société d'Histoire de l'Art dentaire qui a maintenant 13 ans, on parlait de bulletin publiant les travaux et communiqués, ainsi qu'un index bibliographique. Et je ne peux manquer d'évoquer ici avec émotion la mémoire de celui qui fut l'un des pionniers de la première heure de notre Société et qui en fut également le premier Président, le regretté Docteur Lucien Solas, dont le souvenir nous est un encouragement dans la tâche que nous continuons.

La Revue d'Histoire de l'Art dentaire n'a que la modeste prétention de servir de trait d'union entre tous ceux qui s'intéressent aux questions de recherches historiques de la spécialité. Jusqu'ici on devait fouiller avec difficultés et beaucoup de perte de temps les différents journaux et bibliothèques professionnels. Nous espérons faire œuvre utile d'autant plus qu'au fur et à mesure que notre spécialité progresse techniquement et scientifiquement le chapitre de l'histoire semble prendre de plus en plus d'intérêt pour ne pas dire d'attrait.

Nous savons combien de collègues partagent ce point de vue ; et c'est à eux que nous dédions ce premier numéro en témoignage de reconnaissance et en gage de fidèle amitié.

L.-J. CECCONI

**Antoinette LANDON**

docteur en pharmacie

# **THERAPEUTIQUE DENTAIRE**

**la thérapeutique actuelle  
les grandes étapes**

**conseils pratiques**

Préface de

**L. J. CECCONI**

---

**Julien Prélat (éditeur)**

*6, rue de la Bucherie, Paris-5<sup>e</sup>*

# René-Jacques Croissant de Garangeot

(1688-1759)

PROTAGONISTE DE LA CHIRURGIE DENTAIRE

par

Le Médecin Général Jean des CILLEULS

Membre d'Honneur de la Société d'Histoire de l'Art dentaire

C'est grâce à la *clef* portant son nom, que le souvenir de Garangeot, le célèbre chirurgien militaire qui termina sa carrière et sa vie au Royal Infanterie, a été sauvé de l'oubli. Or, c'est là le moindre de ses travaux, et ceci d'autant plus qu'il n'a jamais décrit, ou fait figurer, cet instrument dans les ouvrages importants que l'on doit à sa plume qualifiée.

Mais, à une époque où l'art dentaire était loin d'être prisé par les chirurgiens, quoique Amboise Paré ne l'ait point dédaigné, Garangeot, élève des grands anatomistes et chirurgiens de son temps, dont il a publié les enseignements, appelle l'attention sur la chirurgie dentaire et les connaissances qu'elle réclame. Cela est méritoire.

En effet, après avoir fait remarquer dans un des premiers chapitres de son « *Nouveau Traité des instruments de chirurgie les plus utiles* » que « la plupart des chirurgiens ne s'appliquent pas aux différentes opérations qu'on peut faire sur les dents », Garangeot souligne que « cette partie de la chirurgie n'est point à négliger, qu'elle donne souvent des lumières qui font honneur aux chirurgiens en les instruisant parfaitement de plusieurs incommodités qui attaquent le voisinage de la bouche et qu'on ne pourrait guérir sans la connaissance des dents et de leurs maladies ». Et il ajoute que « les élèves en chirurgie qui doivent s'établir dans les provinces, et surtout dans les petites villes, ne doivent point manquer à cultiver cette partie de l'art, d'autant que dans ces endroits, ils sont les seuls qui peuvent apporter du soulagement aux peuples qui leur sont confiés... »

Joignant la pratique aux conseils, il indique les instruments convenant à découvrir la carie, il énonce une série de principes témoignant d'expérience et de bon sens, qu'il importe de ne point méconnaître pour conserver les dents et éviter d'être réduit à les arracher, souvent dans de mauvaises conditions et avec de fâcheuses conséquences.

A son avis, le pélican est le meilleur de tous les instruments destinés à l'avulsion dentaire. Il décrit soigneusement son mécanisme, ses avantages, la manière de s'en servir judicieusement pour éviter des accidents, ses usages divers et les améliorations qu'il a



lui-même apportées à l'instrument. Une gravure donne tous les détails de ce dernier.

Garangeot décrit, en outre, deux daviers et les inconvénients qu'ils peuvent présenter. Il termine ses observations en décrivant les repoussoirs, destinés à enlever les chicots, en faisant remarquer que « quand on a un bon pélican et qu'on sait bien le manier, il sert à arracher les chicots comme les grosses dents ».

Il a soin d'indiquer, en sous-titre du Nouveau Traité des Instruments de chirurgie, que « l'ouvrage est très nécessaire aux chirurgiens et très utiles au couteliers ». Cela montre combien il s'intéressait aux bons procédés de trempe et de fabrication, ainsi qu'à leur diffusion aux couteliers de province, lesquels ne sont souvent pas au courant des améliorations apportés à l'instrumentation chirurgicale.

Quoiqu'il entretint des relations suivies avec les couteliers de Paris, l'un d'eux n'en reprocha pas moins à Garangeot de porter préjudice à l'intérêt particulier des maîtres couteliers de Paris, en divulguant leurs procédés de fabrication.

Garangeot acquit d'autres mérites, qu'il n'y a point lieu de rappeler ici. Disons simplement que son Traité des opérations, celui de splanchnologie, sa Myotomie humaine et canine, furent appréciés des contemporains et méritèrent l'estime de leurs successeurs.

Maîtres-ès-arts, démonstrateur à l'Ecole de chirurgie de Saint-Côme, conseiller et chirurgien ordinaire du roi au Châtelet, Garangeot se tourna sur le tard de sa vie professionnelle, vers la chirurgie d'armée, dont il avait entrevu tout l'intérêt dès l'orée de sa carrière. En ce temps-là, il servait, en compagnie du chirurgien major La Motte Barros, sur le vaisseau corsaire « Comte de Toulouse », à bord duquel il avait fait deux campagnes et assisté à cinq combats.

A l'âge de 54 ans, Garangeot succéda à Terryer chirurgien major du Royal Infanterie et prit part avec le régiment aux batailles de Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, Rosbach, Crevelt et Minden.

Le 10 décembre 1759, il succombait à Cologne d'une attaque d'apoplexie.

Anatomiste et chirurgien réputé pour ses talents, sa probité et son désintéressement qu'il avait mis au service des blessés et malades, il laissait à son régiment le souvenir de son dévouement, de son abnégation et de son courage. Son colonel, le comte de Guerchy, résumait toutes les qualités et vertus de Garangeot par ces simples mots qui, à l'époque, étaient le plus bel éloge qu'on put souhaiter : « *C'était un homme du Roi* ».

#### S U M M A R Y

##### GARANGEOT

It is the story of his life. Having learned as a surgeon, he attended to dental surgery. He is the author of the "New Treaty of Chirurgical Instrumentation".

After having been a surgeon in the Chatelet, he was military surgeon and died in Clogne from an apoplectic stroke.

# Pierre FAUCHARD fut-il naviguant ?

par L. J. CECCONI  
*Président de la S.H.A.D.*

On a beaucoup écrit sur Pierre Fauchard à l'occasion de la célébration du bi-centenaire de sa mort qui eut lieu à Paris en juillet 1961. Cependant certains points demeurent obscurs dans cette vie bien remplie. C'est ainsi que l'on pense couramment que Pierre Fauchard — parce qu'il mentionne ses études faites avec Porteleret, chirurgien de la marine royale — fut chirurgien sur un bateau du Roi.

Dagen a déjà écrit sur ce sujet, en posant quelques questions.

D'autres auteurs ont même été jusqu'à prétendre que Pierre Fauchard aurait été en Amérique.

Qu'en penser ?

Tout d'abord il est étonnant de constater que Pierre Fauchard qui parle si facilement de ses malades ne parle pas de son expérience sur le bateau. S'il y avait été, il en aurait parlé, croyons nous, comme il parle de son maître Porteleret.

Voyons donc comment on embarquait à cette époque et comment on devenait chirurgien de la marine royale.

L'édit de 1767 nous apprend :

*Article V.* — Voulons aussi que ceux qui, à défaut de rapporter un brevet ou contrat d'apprentissage chez un maître chirurgien justifieront qu'ils ont *appris et exercé la chirurgie pendant deux ans dans les hôpitaux de la Marine* ou dans les hôpitaux militaires, soient admis à l'examen.

*Article VI.* — Seront également admis à l'examen ceux qui après *avoir appris et exercé la chirurgie pendant deux ans* soit dans les hôpitaux des lieux dans lesquels ils voudront s'embarquer, soit dans les hôpitaux de la ville de Paris, rapporteront des certificats qui constateront la durée de leur service pendant ledit temps, certificats signés du chirurgien major de l'hôpital dans lequel ils auront travaillé, et visés de deux administrateurs dudit hospital.

*Article IX.* — Le chirurgien qui aura été reçu dans une autre Amiralauté que celle du lieu où se fera l'armement du navire, sur lequel il voudra s'embarquer, n'y sera admis qu'après avoir été examiné et reconnu capable par les chirurgiens jurés de l'Amiralauté du lieu de l'armement dont il produira un certificat qui lui sera délivré gratis par les chirurgiens jurés auxquels il est

enjoint de s'acquitter exactement de leur devoir à peine d'amende arbitraire et de révocation de leur commission.

Et l'on retrouve le même esprit, dans l'édit de 1681 et dans celui de 1689 où l'on prévoit même des sortes de petites écoles de médecine placés dans les hôpitaux maritimes sous la direction des médecins et du chirurgien major de la marine Royale. (R. Vautier — La médecine militaire navale à travers les âges — La presse médicale — 1953 — N° 67.)

Et plus loin on apprend qu'à Nantes en particulier on s'occupait beaucoup de l'instruction des médecins de navire.

« Là — nous dit un rapport du Doyen Julien Bureau — un centre médical de première importance, par suite de l'arrivage considérable de marins souffrant d'affections organiques rebelles, contractée dans les pays chauds et les longues navigations. Un nombre important de jeunes gens se destinant à devenir chirurgien de vaisseau se faisaient inscrire parmi les élèves de l'Hôtel Dieu pour apprendre leur métier. » (Hygiène et santé à bord des navires négriers au 18<sup>e</sup> siècle. — M. C. Chiche-Foulon — 1957.)

Voyons maintenant quels étaient à cette époque les grands ports militaires. Brest et Rochefort où le commandant des vaisseaux du roi était Monsieur de Vilette, lieutenant général des Armées navales.

Or, Pierre Fauchard ne parle ni de Brest ni de Rochefort dont il fut vraisemblablement pas en service sur un navire militaire. Par contre Pierre Fauchard parle de Nantes où il revient souvent lors des diverses années de début d'exercice. Nul doute que sa formation chirurgicale n'ait été acquise à « cette petite école de médecine » et dans les hôpitaux maritimes sous la direction du chirurgien major des vaisseaux du roi Porteleret, et que, par la suite, il revienne consulter son ancien maître sur quelques cas embarrassants. Quels étaient donc à cette époque les navires qui fréquentaient cette région ? Ce sont des navires de commerce, nous dit M. C. Chiche. On y trouvait les navires de la compagnie des Indes et les navires négriers, ces derniers qui se rendraient aux « Isles d'Amérique ».

A propos des négriers il n'est pas mauvais de rappeler qu'à cette époque ce commerce était parfaitement licite et réglementé par « des édits et règlements royaux » que l'on retrouve nous dit l'auteur dans « le Code Noir » à Paris chez Prault, père imprimeur de M<sup>on</sup>seigneur le Chancelier, quai de Gévres, au Paradis.

Pour terminer cet exposé, une précision donnée à la Société de l'histoire de la médecine par le professeur Pierre Vallery Radot, en 1958 : « Il fallait 10 mois pour effectuer le circuit complet Nantes aller et retour par la Guinée où l'on chargeait la marchandise c'est-à-dire les esclaves et les Antilles où ils étaient vendus ou du moins ceux qui restait. En effet, nous dit l'auteur, sur 45 hommes d'équipage il n'était par rare d'en perdre 28, dont un tiers d'officiers ».

Traiter des conditions de vie à bord des esclaves dépasserait le cadre de cet exposé, mais demeure facilement imaginable,

Ce qui précède nous incite donc aux conclusions suivantes :

- 1693, Pierre Fauchard étudie la chirurgie avec Porteleret peut-être à l'hôpital maritime de Nantes (2 ans obligatoires avant examen).
- 1696, Pierre Fauchard est à Angers d'où l'appelle Monsieur de Crespy (J'ai l'honneur d'être connu et aimé de lui et de sa famille).

Dans ce court laps de temps à peine trois ans, on ne trouve pas le temps pour deux années d'hôpital plus 10 mois de navigation et l'armement d'un navire.

Ceci d'autant plus que Pierre Fauchard parle des autres arts qu'il a pratiqués. A quel âge ?...

Nous pensons donc que Pierre Fauchard, s'il a étudié la chirurgie dans un hôpital maritime, n'a pas pu matériellement avoir le temps de naviguer.

D'autre part, Pierre Fauchard a fait allusion à des revers de fortune de sa famille qui lui ont fait abandonner la chirurgie et ceci nous fait penser soit à un échec à l'examen de chirurgien qui l'empêche de s'embarquer, soit même à l'impossibilité de se présenter au dit examen toutes choses qui ne peuvent qu'exciter son zèle pour une spécialité voisine, alors peu développée.

#### S U M M A R Y

##### WAS P. FAUCHART SURGEON ON A SHIP ?

In this essay, the author explains why P. FAUCHARD was not able to be surgeon on a ship : both for matters of regulation and of time. He explains also the reason of his going so often to Nantes where he studied medicine at the side of PORTELET, Surgeon of the Royal Navy.

This essay broaches to new and interesting discussions.



Cliché aimablement prêté par la Revue Française d'Odonto-Stomatologie

# Edme-Marie MIEL

## *Un héros des barricades de 1830*

par J. RENIER

*Vice-Président d'Honneur de la S.H.A.D.*

La profession dentaire s'honore de noms de savants, mais aussi elle s'honore de noms de héros. Dans cette publication, je voudrais remettre en honneur le nom bien oublié de MIEL, Capitaine de la Garde Nationale, un des morts de juillet 1830 qui demeura toujours une des nobles figures de notre corporation. Sa grande ambition fut d'être un homme utile pour le bien de l'humanité.

Edme Marie MIEL est né le 23 mai 1777, à Châtillon-sur-Seine, petite ville de Bourgogne devenue célèbre par le congrès qui s'y tint en 1814 entre Napoléon et les Alliés.

Son père, Jean MIEL, était professeur de musique et principalement organiste. Sa mère Claudine LOUIS était fille d'un sculpteur de renom : elle cultivait le dessin.

Avec une telle hérédité, Edme MIEL devait être un sujet remarquable au point de vue manuel. Toutefois, au point de vue intellectuel, il n'avait d'aptitudes ni pour le latin, ni pour le grec, mais seulement pour le français.

Lorsque la grande Révolution éclata, il fut enrôlé dès la première réquisition dans le contingent fourni par le département de la Côte-d'Or et envoyé à l'Ecole de Mars qui devait devenir plus tard l'Ecole Polytechnique. Il fut attaché à l'Ambulance et y reçut une belle éducation en se liant avec des jeunes chirurgiens. Lorsque s'ouvrit un cours d'anatomie, il s'y fit inscrire et y développa son goût pour les études médicales. Il obtint, au concours, une place d'Elève pensionnaire de l'Ecole de Médecine de Strasbourg.

Les autorités départementales de la Côte-d'Or le rappelèrent à l'hôpital militaire de Dijon où il y apprit à dessiner et à modeler sous le célèbre professeur DEVOSGES.

Se rendant compte de l'insuffisance de ses connaissances médicales, il recommença ses études. Elève distingué, il fut admis à l'hospice de perfectionnement, puis à l'Hôtel Dieu comme interne où il se fit remarquer par sa profondeur d'observation et son habileté manuelle.

Son éducation première lui porta un grave préjudice, car il ne put envisager de prendre le titre de *Docteur en Médecine* et c'est

pour cela qu'il consacra ses efforts vers une autre branche de l'art de guérir. *Il se fit dentiste.*

Tout d'abord, il fit son apprentissage chez LAFORGUE, dentiste du roi de Pologne, puis chez LAVEROUX, praticien très réputé pour la pathologie de la bouche.

Primitivement il s'installa à Paris, ensuite en Allemagne et revint à Paris. Il se lia avec PEYRE, nommé architecte de la Légion d'Honneur, et avec DUPRE, un des peintres les plus en renom de l'époque.

LAVERAN, son ancien maître, devenu vieux, lui céda son cabinet en le traitant comme son fils d'adoption.

L'illustre LACEPEDE, le grand chancelier de l'Ordre, le prit sous sa protection et l'attacha à la Maison Impériale d'Ecouen, puis à l'Ecole Polytechnique, au collège Henri IV et à Saint-Barbe.

Le principal observateur de ses travaux fut le grand CUVIER qui l'avait encouragé à continuer ses recherches et à les publier.

\*  
\*\*

MIEL écrivit les ouvrages suivants :

— *Description d'un nouvel instrument pour exécuter facilement une opération occasionnée par la fracture des pivots des dents artificielles dans les racines qui les reçoivent ; et quelques vues sur la forme la plus avantageuse à donner à ces pivots.* — Paris, 1808, in-8°, 7 p. 1 pl.

— *Note sur la manière dont les dents sortent des alvéoles et traversent les gencives ; lue à la Société médicale d'émulation.* — Paris, 1810, in-8°, 4 p.

— *Quelques idées sur le rapport des deux dentitions et sur l'accroissement des mâchoires dans l'homme,* par M. MIEL, chirurgien-dentiste de la Maison Impériale Napoléon d'Ecouen, de l'Ecole Polytechnique. — Paris, 1811, in-8°, 19 p. et 5 pl.

(Extrait des Mémoires de la Société médicale d'émulation t. VII, p. 426-444.)

— *Exposition sommaire de recherches physiologiques sur le rapport des deux dentitions, sur la fréquence des anomalies de la dentition secondaire et sur la meilleure méthode pratique à suivre pour y remédier.* (S.I. n.D.) in-12, paginé de 536-544.

(Extrait des Mémoires de la Société médicale d'émulation t. IX, Paris, 1812.)

— *Recherches sur l'art de diriger la seconde dentition en général... servant de développement à l'essai sur le rapport des deux dentitions* — inséré dans le VII<sup>e</sup> volume des « Mémoires de la Société médicale d'émulation » et de réfutation au système proposé par

MM. les Docteurs SERRES et DELABARRE sur la deuxième dentition. — (Paris, chez l'auteur, place de l'École, I, 1826, in-8°, 135 p., 16 pla.)

\*  
\*\*

En 1809, MIEL se maria avec Elisa LETELLIER dont il eut deux filles. Cette compagnie de sa vie contribua non seulement à son bonheur, mais encore au développement d'une société d'amis dont faisaient partie les hommes les plus illustres dans les Sciences et dans les Arts, qui fréquentaient les salons.

Lors de la réorganisation de la Garde Nationale en 1813, il fut nommé capitaine et, au moment de la première invasion en 1814, il fut envoyé avec sa compagnie au parc de Monceau séparé de l'armée ennemie par un simple fossé assez large et peu profond.

Avant de s'y rendre, il adressa à sa femme et à ses enfants ces belles paroles : « *Vous m'êtes plus chers que la vie, mais quelque chose crie au fond de mon cœur que le bonheur particulier doit céder à l'intérêt général* ». Et il partit le cœur serré. De ce poste périlleux, il écrivit à sa femme :

« *Je suis à toi à la vie et à la mort.* »

Sa vie tout entière fut consacrée à répandre le bien autour de lui.

Il s'intéressait surtout aux petits, aux infortunés et aux vieillards. Comme praticien, il obtint « *la confiance de tout le monde par son talent, l'estime par son caractère et le respect par sa probité.* »

En temps que citoyen, il était partisan des doctrines largement libérales. La Garde Nationale, pour lui, n'était pas seulement le maintien de l'ordre, mais aussi le maintien de la loi et une garantie de la liberté.

Sa belle conduite, ses services dans la milice civique et ceux rendus dans son art, lui valurent par le Roi, la croix de la Légion d'Honneur.

Comme militaire, il était capitaine en premier de la 3<sup>e</sup> compagnie de chasseurs du 1<sup>er</sup> bataillon de la 4<sup>e</sup> légion.

Lorsque le 28 juillet 1830, le tocsin de la révolution se fit entendre, MIEL, qui était souffrant et gardait la chambre depuis un mois, malgré les supplications de sa famille, reprit son uniforme et marcha à la tête de sa compagnie rue Joquelet dans le dessein, disait-il, non pas de combattre mais de rétablir l'ordre.

Il descendit la rue de Montmartre et revint jusqu'aux fossés sur la place des Victoires, continua par la rue du Petit Reposoir et ensuite celle des Vieux Augustins jusqu'à la rue Coquillière. Le chef fit faire halte à sa troupe. « *Camarades, dit-il, j'ai confiance en vous, si vous avez confiance en moi, je vous dirai que ce n'est pas par ces cris et cette exaltation que nous parviendrons à notre but.* »

Le sang froid de cette allocution produisit son effet et le calme se rétablit. La troupe se remit en marche par la rue Trainé dans celle des Prouvaises. La colonne s'arrêta en face la halle aux viandes pour prendre des dispositions nécessaires à la résistance. Alors, la troupe de ligne placée à l'autre extrémité de la rue manifesta son intention de tirer. MIEL, l'épée sous le bras, s'avança vers l'officier de ligne pour parlementer avec lui afin d'arrêter l'effusion de sang. Des coups de feu partirent. MIEL ressaisit son épée et étendit le bras dans le but d'éviter par ce geste, des démonstrations hostiles. Malheureusement du côté des citoyens la fusillade reprit. La troupe riposta par des feux de peloton.

Le Capitaine de la Garde Nationale, de haute stature, grandi encore par son bonnet d'uniforme, offrait un point de mire tout désigné.

Il fut atteint d'une balle en plein front et tomba mort.

Ainsi finit MIEL à l'âge de 53 ans, victime de son dévouement.

Il fut transporté au corps de Garde situé rue de la Poterie et fut inhumé le lendemain à onze heures du matin dans un fossé creusé pour lui et 60 victimes, sur la Place du Marché.

La mort du héros fit grande sensation dans Paris où il était universellement connu et apprécié. Son épée, son uniforme, sa Croix de la Légion d'Honneur furent remises à sa veuve par un habitant de la rue des Prouvaires qui les avait recueillies.

La Patrie reconnaissante de ce beau fait d'armes rendit à MIEL les honneurs qu'elle accorde à ses héros.

Son nom fut gravé sur une plaque de marbre placée dans la cripte du Panthéon et, en 1840, lors de l'inhumation des victimes de 1830, ses ossements furent déposés sous la Colonne de la Bastille.

En 1831, le jour anniversaire de sa mort, sa ville natale lui rendit les honneurs dus à son courage. L'autorité municipale, consciente de son devoir, fit dresser dans l'Eglise de Saint Nicolas, un catafalque sur lequel fut déposée une urne de bronze recouverte d'un crêpe.

Le monument était orné de couronnes et de trophés. On y lisait cette inscription :

*« Aux victimes de Juillet*

*La Patrie reconnaissante. »*

Puis plus bas :

*« A notre compatriote MIEL*

*« Capitaine de la Garde Nationale*

*« Mort glorieusement à la tête de sa campagne. »*



Le statuaire DAVID sculpta un médaillon qui maintenant demeure au Musée de Châtillon-sur-Seine.

S'il m'était permis d'exprimer un désir, je demanderais qu'un moulage de ce médaillon fut déposé au Musée Fauchard pour rappeler aux jeunes générations le souvenir de ce héros.



S U M M A R Y

MIEL

This short historical note relates the life of a very popular parisian dentist of the 19. Century who died in Paris in 1830 on the barricades, at the age of 53.



# L'ARTICULATEUR ADAPTABLE GYSI



Autographe du Professeur Gysi communiqué par Centre français de Documentation Odonto-Stomatologique (Musée Fauchard) à qui la Maison De Trey de Paris en a aimablement fait don.

*La méthode de l'adaptable a été simplifiée considérablement pendant la dernière année.*

*En faisant un grand nombre d'enregistrement, j'ai trouvé que sur le côté balançant, le mouvement du condyle en dedans (en direction frontale) ou comme on l'appelle aussi mouvement de Bennett, se trouve en 90 pour cent des cas entre 10° et 20°, et seulement 10 pour cent au delà. De ces dix pour cent, environ 5 cas se trouvent entre 20° et 30°.*

*Quand on fixe définitivement à 20° le mouvement de Bennett sur mon adaptable pour tous les cas, et on meule les dents à la poudre de carborindon dans l'articulateur, les dents reçoivent une telle forme, que tous les patients qui ont un mouvement de Bennett entre 20° et 5° peuvent s'en servir avec le même degré de facilité. C'est*

## L'articulation Adaptable - Gyn.

La méthode de l'adaptable a été simplifiée considérablement pendant la dernière année.

En faisant un grand nombre d'observations, j'ai trouvé, <sup>(sur le côté latéral)</sup> que le mouvement du condyle en dedans (en direction frontale) ou comme on l'appelle aussi mouvement de Bennett, se trouve en 90 pour cent des cas entre 10° et 20°, et seulement 10 pour cent sont au delà. De dix %, environ, 5 cas se trouvent entre 10° et 0°, et environ 5 cas se trouvent entre 20° et 30°.

Quand on fixe <sup>definitivement</sup> le mouvement de Bennett, sur un adaptable <sup>(à 20° pour tous les cas)</sup> et on met les dents à la poudre de carbouidon dans l'articulateur, les dents reçoivent une telle forme ~~que~~ que les patients qui ont un mouvement de Bennett entre 20° et 0° peuvent s'en servir avec le même degré de facilité, parce que les facettes des dents ~~pratiques~~ du côté travaillant ont la même direction et la même inclinaison <sup>du côté Bennett entre 20° et 0°</sup> et parce que les facettes balancantes ~~de cette~~ fonctionnent seulement dans les mouvements latéraux purs, tandis que pour ~~tous~~ les autres mouvements (c'est à dire pour les mouvements mixtes de latéralité et de propulsion) ce sont les facettes de propulsion qui entrent en jeu. <sup>Mais comme</sup> ces facettes <sup>de propulsion</sup> sont indépendantes du mouvement de Bennett, (parce qu'elles sont déterminées par le mouvement sagittal du condyle ~~et de la région incisive~~ <sup>on n'a pas besoin de déterminer par le mouvement de Bennett pour chaque patient.</sup>)

Donc, quand on fixe le mouvement de Bennett sur l'adaptable à 20°, ~~on~~ fonctionne bien pour 95% des cas, et on n'a pas besoin de mesurer le mouvement de Bennett sur le patient,

parce que les facettes des dents du côté qui travaillent ont la même direction et la même inclinaison et parce que les facettes balancantes fonctionnent seulement dans les mouvements latéraux purs, tandis que pour tous les autres mouvements (c'est-à-dire pour les mouvements mixtes de latéralité et de propulsion) ce sont les facettes de propulsion qui entrent en jeu. Mais comme ces facettes de propulsion sont indépendantes du mouvement de Bennett (parce qu'elles sont déterminées par le mouvement sagittal du condyle et

ce qui est <sup>très</sup> peu difficile pour un commençant.

On mesure donc seulement sur la plaque en fer à cheval avec l'enregistreur d'incisives, et avec ~~l'arc~~ l'arc facial dans la région du condyle ce qui est facile à faire et ne prend pas beaucoup de temps. Comme on obtient tous les <sup>rapports</sup> pour pouvoir faire une prothèse réellement adaptée. Seulement, si pendant ~~l'enregistrement~~ l'enregistrement incisive il ne se produit pas un angle de  $90^\circ$  ou  $100^\circ$  ou  $120^\circ$  ou  $130^\circ$ , mais un angle de  $100^\circ$  ou  $150^\circ$ , il faut soupçonner <sup>un défaut</sup> un mouvement de Bennett plus fort que  $20^\circ$ , et pour ces cas très très rares, on peut toujours procéder à mesurer le mouvement de Bennett et de l'adapter sur l'articulateur, parce que pour les mouvements de Bennett au dessus de  $20^\circ$  les fosses de position ne peuvent pas substituer les fosses de balancement. Voilà ce qui rapporte à la méthode.

Sur l'adaptable même, j'ai pu faire plusieurs améliorations;

- 1) Les ressorts sont très solides, et travaillent grandement doucement.
- 2) Les modèles de plâtre peuvent être ~~très~~ obtenus très facilement, quand on désire travailler seulement sur l'un ou l'autre des modèles.
- 3) Le guidage incisive de l'articulateur est devenu une pièce de précision.
- 4) On ne peut plus abaisser la hauteur de l'articulation <sup>à volonté</sup> ~~à volonté~~ de la bouche.

Toutes ces améliorations et de l'articulateur et toutes les simplifications ~~de~~ de la méthode en général, font que l'adaptable est maintenant à la portée de chaque dentiste qui est capable de faire un bon travail.

Mais naturellement, l'adaptable ne garantit pas un bon travail, parce que ceci dépend en premier lieu de l'opérateur et de son habileté. Comme un bon ~~opérateur~~ <sup>opérateur</sup> ~~vétérinaire~~ ne garantit pas pour tout le monde un jeu correct.

de la région incisive) on n'a pas besoin de déterminer le mouvement de Bennett pour chaque patient.

Donc quand on fixe le mouvement de Bennett sur l'adaptable à  $20^\circ$  on fonctionne bien pour 95 % des cas, et on n'a pas besoin de mesurer le mouvement de Bennett sur le patient; ce qui est toujours un peu difficile pour un commençant.

On mesure donc seulement sur la plaque en fer à cheval avec l'enregistreur d'incisives et avec l'arc racial dans la région du condyle ce qui est facile à faire et ne prend pas beaucoup de temps.

*Comme cela on obtient tous les rapports pour pouvoir faire une prothèse réellement adaptée.*

*Seulement si pendant l'enregistrement incisive il ne se produit pas un angle de 90° ou 100° ou 120° ou 130° mais un angle de 150° ou 160° il faut soupçonner pour les condyles un mouvement de Bennett plus fort que 20° et pour ces cas très très rares, on peut toujours procéder à mesurer le mouvement de Bennett et de l'adapter sur l'articulateur, parce que pour les mouvements de Bennett au-dessus de 20° les facettes de propulsion ne peuvent pas substituer les facettes de balancement. Voilà ce qui rapporte à la méthode.*

*Sur l'adaptable même j'ai aussi fait faire plusieurs améliorations,*

- 1) Les ressorts sont très solides et travaillent quand même doucement.*
- 2) Les modèles de plâtre peuvent être détachés très facilement quand on désire travailler seulement sur l'un ou l'autre des modèles.*
- 3) Le guidage incisif de l'articulateur est devenu une pièce de précision.*
- 4) On ne peut plus abaisser la hauteur de l'articulation au-dessous de la hauteur qu'on a pris dans la bouche.*

*Toutes ces améliorations de l'articulateur et toutes les simplifications de la méthode en général font que l'adaptable est maintenant à la portée de chaque dentiste, qui est capable de faire un bon travail.*

*Mais naturellement l'adaptable ne garantit pas un bon travail parce que ceci dépend en premier lieu de l'esprit de l'opérateur et de son habileté. Comme un bon violon ne garantit pas pour tout le monde un jeu correct.*

#### *Note de la rédaction*

Nous avons pensé qu'il était intéressant de publier ces pages de celui qui pendant si longtemps (35 ans) révolutionna, au début de ce siècle, la prothèse complète, puisqu'il n'existe pas moins de 12 modèles différents d'articulateurs de Gysi, sans compter les transformations faites ces temps derniers à ces derniers modèles, ceci à des fins pratiques, simplification d'utilisation et pour des contingences commerciales, fort compréhensives.

# Des pionniers méconnus de la dentisterie opération infantile

par V. B. GAUVAL  
Vice-Président de la S.H.A.D.

En septembre 1887 se tenait à Philadelphie le Neuvième Congrès Commun des Médecins et praticiens de l'Art dentaire, l'autonomie américaine n'était pas encore un fait acquis. Le Président de la Section d'Histoire de ce Congrès lut un papier intitulé :

## LES FACTEURS ET LES FORCES DANS LE PROGRES ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ODONTO-THERAPIE

Ce Président se nommait TAFT et était de l'Ochio. Si j'écris sur cet homme, c'est qu'il est classé parmi les Six Grandes Figures de la Dentisterie, que je vous rappelle :

Figures de la Dentisterie, que je vous rappelle :

- 1) FAUCHARD, 1678 (?) 1761 ;
- 2) John TOMES, 1815-1896 ;
- 3) J. TAFT, 1820-1093 ;
- 4) W. D. MILLER, 1853-1097 ;
- 5) ADOLF WITZEL, 1847-1906 ;
- 6) G. V. BLACK, 1836-1915.

Cette classification a été dressée en 1922 par le directeur de l'Ecole d'Université de Wurzburg : le prof. Otot Wolkhoff.

Donc, le docteur Taft fait un raccourci de ce qu'il savait d'histoire en 1887 et ne retient en Europe que deux noms : Fauchard, qui nous précise sa technique de trépanation et de traitement des canaux, et l'anatomiste anglais : Hohn Hunter (1771). Et c'est ainsi que j'ai retrouvé le premier essai historique dans un Congrès international qu'il ne sied pas de vous analyser in-extenso car, dans le même tome des comptes-rendus, j'ai trouvé quelque chose de beaucoup plus pertinent et passionnant à mon sens.

C'est le confrère Junius E. Cravens qui, traitant sur le « *Maniement des dents dépourvues de puple* », écrit à la page 477, au paragraphe « *Dents de lait* » :

« *Dans le traitement des canaux des dents de lait, la méthode sera la même que pour les dents permanentes, sauf que les canaux devront être obturés avec du Phosphate de Calcium qui devra être dans sa forme MAGNA et qui pourra être dilué avec de l'eau (autrement dit, il faut préparer ex tempore du « phosphate de calcium anhydre. »* »

« N'essayez pas de parvenir au bout de vos canaux car le phosphate de calcium y parvient de lui-même, et croyez-moi j'ai une expérience clinique qui remonte à cinq ans. »

Donc l'auteur se servait de l'Anhydride de Calcium depuis 1882. Pauvre Calxyl, pauvre Hess, pauvre Hermann, pauvre Gauval avec son Reogan (1950).

Et l'auteur d'ajouter dans une note en guise de conclusion « que si l'on voulait bien obturer dans la même séance les dents permanentes avec du *Phosphate de Calcium*, il ne se manifesterait pas de douleurs post opératoires tardives. »

Le deuxième document que j'ai consulté est le livre : *The Diseases of Children's Teeth-Their prevention and treatment* » par R. Denison Pedley - Londres octobre 1895. Manuel pour les praticiens de médecine et pour les étudiants.

L'auteur est chirurgien dentiste de l'hôpital Evelyne Southwark (Londres) pour Enfants Malades.

Ouvrage écrit comme tribut de l'estime et de l'affection en reconnaissance filiale de son père Georges Pedley, de qui l'expérience et l'enseignement sont au-delà de tout ce que l'on peut dire ou écrire.

Cet ouvrage a paru nécessaire à l'auteur car les étudiants en médecine ont tellement à apprendre, lors de leur passage dans les hôpitaux, que le département dentaire est négligé. Et comme chirurgien dentiste, il s'excuse d'être obligé de rappeler certaines choses aux médecins praticiens qui, dans la ville et dans la vie de tous les jours, se trouvent aux prises avec des enfants qui font des troubles dentaires, et dont le but sera atteint s'ils évitent des erreurs de diagnostic et de traitement. 265 pages couvrent le sujet d'une façon remarquable.

Le troisième document, dont je veux vous parler, est la partie historique du BLACK — édité en 1936 — et comprenant 4 volumes, revus et mis à jour par son fils Arthur D. Black, ex-doyen et professeur de Dentisterie Opératoire et de Pathologie de la Bouche et des Dents. Dans cette édition, il n'a pas craint de se faire aider par George B. Denton, traite de l'Histoire des Maladies de la Pulpes et leur traitement aux Etats-Unis. Extrait d'un ouvrage en préparation « *Histoire de la Dentisterie* » avec 101 références rien que pour 30 pages d'historique, du plus haut intérêt et qui comprend une première période avant 1921, passant de la préhistoire (Pathologie), l'Ancien Monde, le Moyen Age, jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle. La seconde période de 1821 à 1867. La troisième période 1867-1885. La quatrième période de 1885 à 1899. La cinquième et dernière de 1899 à 1936.

On ne résume pas le travail de DENTON. Tout y est passionnant et je n'ai malheureusement pas eu le temps matériel de tout traduire. Je vous livre les faits saillants qui m'ont intéressé et que je crois les moins connus.

Sur le *Focal infection* par exemple, le document le plus vieux connu est un tablette cunéiforme trouvée à Nine et à Azur (626-648 avant Jésus Christ), signalant la guérison de Anlfer d'Ezra, souverain de l'époque. Ce texte cunéiforme a été traduit par le savant Prof. A. L. Olmsted de l'Université de Chicago, section des Langues Orientales.

Le praticien qui se nommait ARADNANA, se voyait reprocher par son souverain de toujours avoir des douleurs de tout son côté et de sa jambe. Le praticien diagnostiqua une hemialgie réflexe et focale due à une dent malade dont l'extraction pouvait amener la guérison. Nous en concluons que le premier et plus sûr moyen de guérir une dent, atteinte de complication après mortification, est l'extraction.

Il y a un vase en électrum qui représente la scène d'intervention par les Perses, qui se trouve au Musée de Leningrad et qui a été trouvé à Kerteh Crimée. anciennement presqu'île de Tauride, lors de la domination grecque. La ville se nommait alors Panticapé. C'est l'ancien empire des Khazars entre le VII et X<sup>e</sup> siècle, or les personnages du vase sont des descendants desdits Kharzars qui sont des Perses, qui ont dominé et habité la Crimée. Si je suis si documenté sur ce point d'histoire, c'est que mon père était natif de Kerteh.

C'est William Henry Eames (1828-1894) qui, le premier, fit connaître ce document. Il est en Electrum (or et argent à 50 %). Pour Curt Proskauer, pour Lemerle, pour Boissier, cette scène dentaire est l'une des premières d'Europe. Seules divergences : Perse, Scythé, Russe ? Difficile à dire car, pour Weinberger, il daterait de 300 ans avant l'ère chrétienne.

Les documents qui nous touchent de plus près, pour nous Français, est l'édition d'Urbain Hémarde de 1582 et celui de Coloquio Breve de 1557, de Martinez de Castille.

#### S U M M A R Y

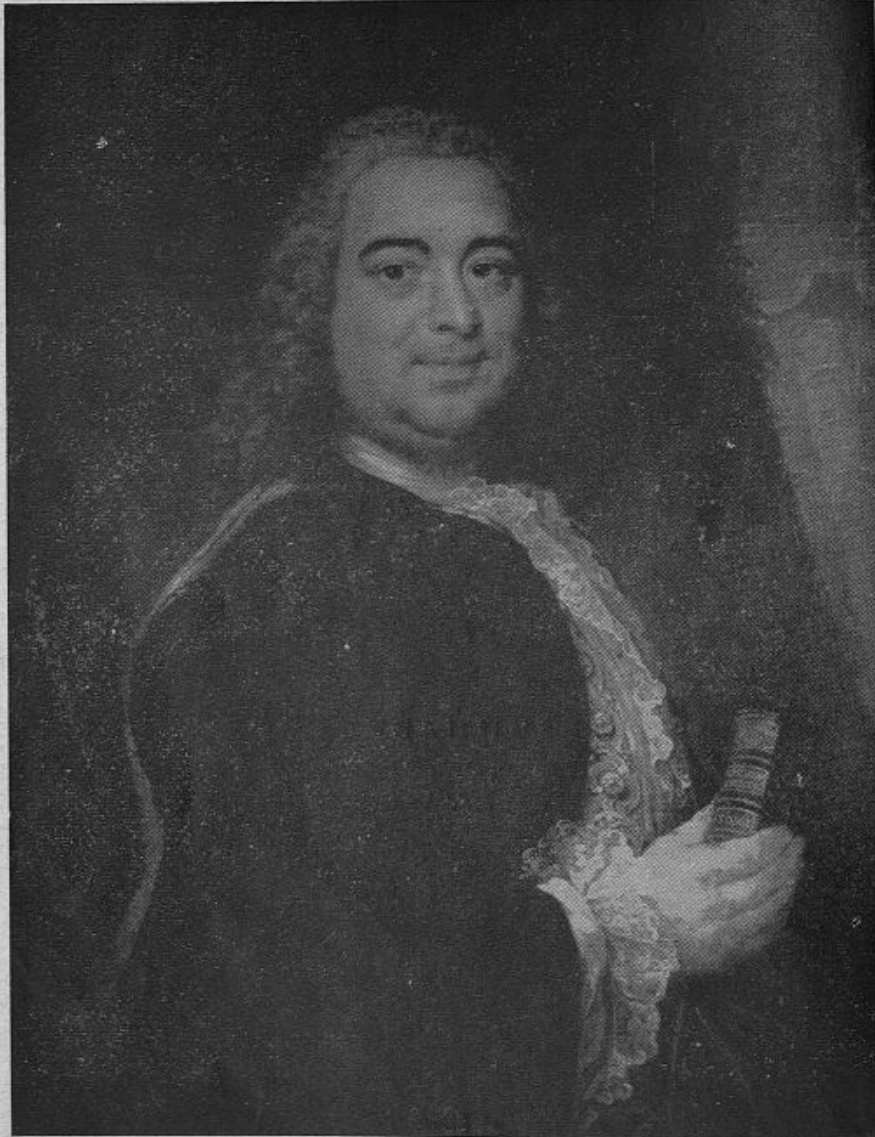
##### UNKNOWN PIONEERS OF THE INFANTILE DENTIST SURGERY

This is the recapitulation of what could be the story of infantile dentist surgery, where are mentioned names of authors, like TAFT, BLACK and above all, DENTON. It is not possible to give a summary by DENTON. Everything is really interesting but it would take too much time to translate everything.



*A propos d'un portrait inédit de*

# PIERRE FAUC



# HARD



Avait-on tout dit sur P. Fauchard ? Non, voici du nouveau. Il s'agit d'un portrait inédit dans le monde dentaire et qui serait une peinture originale de Pierre Fauchard.

C'est à l'obligeance de notre confrère Popesco de Paris que nous devons cette reproduction.

Voici ce que nous dit Popesco : « Découvert récemment, ce portrait du XVIII<sup>e</sup> siècle nous présente un visage encore inconnu de Fauchard. D'après le physique de l'homme, sa perruque et son cos-

Suite page 16



## A PROPOS D'UN PORTRAIT INEDIT DE PIERRE FAUCHARD

tume, nous pensons le situer aux environs de 1740, donc un Pierre Fauchard âgé de la soixantaine.

Nous ne savons encore rien quant à l'origine de cette toile, rien non plus de l'artiste qui l'a peint. Dans l'attente d'une documentation plus complète, nous sommes heureux de présenter à la profession ce complément iconographique sur l'histoire de notre grand patron.

**Note de la rédaction :** Nous pensons qu'il y a là un beau sujet de recherche et de méditation pour les amateurs d'art, et pour les historiens une énigme à résoudre. Toutes les idées, indications concernant cette toile seront les bienvenues.

Un cliché agrandi, de la main droite tenant le livre fameux, « Le Chirurgien-Dentiste », 1<sup>re</sup> édition.

Un autre agrandissement de la face laisse voir sur l'aile gauche du nez une petite boursouflure légère sorte de verrue.

En retrouverait-on trace sur d'autre portrait fait lorsque Pierre Fauchard était plus jeune ? Autant de sujet à discuter !... Le débat est ouvert.

L.J. C.

### S U M M A R Y

#### WHO IS THIS FRENCH MAN ?

Our colleague Popesco has sent to us this reproduction of an old painting which he has recently purchased, and which he believes, rightly or wrongly, to be a portrait of Pierre Fauchard. Unfortunately this canvas is not signed, and bears no date, whence the difficulty in identifying it. Only the presence in the hand of the book « Chirurgien dentiste » brings to mind Pierre Fauchard.

#### ANY SUPPOSITION IS POSSIBLE.

Might this be a Pierre Fauchard of sixty years of age, and holding in his hand a first edition of « Chirurgien dentiste » ? Is it one of Pierre Fauchard's contemporaries ? Or why not one of his pupils ? Tugdual Chemin, for example ?

It is up to experienced investigators to solve this enigma.

# Histoire de l'Art dentaire en Grèce\*

*par le docteur Jean AILIANOS, professeur de dentisterie opératoire, directeur de la section dentaire de la Faculté de Médecine de l'Université d'Athènes, chirurgien dentiste diplômé de l'Ecole Dentaire de Paris.*

*(traduction de L.J. Cecconi)*

Les premiers mois après que la Grèce eut retrouvé sa liberté par la révolution de 1821, la pratique de l'art dentaire était libre pour tout le monde.

La campagne connaissait des guérisseurs et charlatans exactement comme les autres branches de la médecine.

En vain les scientifiques cherchaient-ils à lutter contre ces abus, mais à chaque fois la crédulité publique, l'ignorance de la foule et aussi la peur de ce que l'on ne connaît pas, rejettent la grande masse du public dans les bras des charlatans.

Les premiers efforts sérieux pour limiter ces abus de liberté dans la pratique de la médecine étaient confirmés par le Décret (Medical act) de 1834.

Ce décret organisait la pratique de la médecine sous le contrôle du Conseil Médical Général. Quiconque désirait pratiquer la chirurgie, la dentisterie, la médecine vétérinaire, la pharmacie devait faire valider un certificat de connaissances théoriques et pratiques par un examen devant le Conseil Médical Général.

En 1858 paraissait un second décret ; le candidat pouvait être admis à l'examen sur production d'un certificat de pratique de l'art dentaire donné par un praticien où l'élève aurait travaillé et étudié.

Enfin, par un nouveau décret en 1896, et finalement en 1909, il était imposé au candidat d'avoir suivi les leçons de la Faculté de Médecine pendant au moins deux ans.

Mais entre 1834 et 1909, c'est-à-dire durant 75 ans, la boutique du barbier ou l'échope du maréchal ferrant connurent un égal succès, à celui des voitures ou tréteaux des charlatans sur les marchés et les places publiques.

Ces charlatans quelquefois fracturaient les dents, d'autrefois enlevaient une bonne dent pour une mauvaise, d'autre fois enfin ils arrachaient la dent avec une partie importante du maxillaire, ceci bien entendu au son de la musique et sans tenir compte des pleurs et des lamentations de leurs malheureuses victimes. Comment était-il possible de stationner devant une de ces magnifiques voitures couvertes de panaches et d'inscriptions en langues étrangères, ainsi que de médailles et de témoignages de reconnaissance tous et toutes plus fausses les unes que les autres.

La police était quelquefois présente, mais ne voyait rien de fâcheux dans ces parades. Sans doute nous dit Ailianos, ces nobles représentants de la force publique craignaient-ils aussi d'être un jour

Extrait de la Revue Française d'odontologie stomatologie n° 1 de 1962.

contraints d'avoir recours aux bons offices de ce triste sire qu'était le charlatan.

Ce charlatan avait aussi ses remèdes secrets et son eau dentifrice spéciale qui était garantie pour guérir le mal de dent en peu de temps.

Je suis certain que cette description n'est pas exagérée et je pense que pour remédier à une pareille situation l'éducation du public lui-même était plus urgente et plus active comme résultats que toutes les législations.

La législation de la profession était souhaitée par un grand nombre de dentistes sérieux et véritablement scientifiques qui y apportèrent leurs efforts.

Petit à petit la boutique du barbier dans les grandes villes limita son activité à l'art de la coiffure et les derniers daviers disparurent de leur devanture.

Ce fut aussi la fin du dentiste ambulancier.

Tel fut le développement de la dentisterie jusqu'à ce que l'Etat intervienne une fois de plus pour en faire une profession.

Par la loi de 1911 une école dentaire est instituée pour l'éducation scientifique des dentistes. Cette école est annexée à la Faculté de Médecine. En 1921 une loi réglait toutes les matières à enseigner. Ce fut d'abord un diplôme « undergraduate » dont la préparation durait trois ans. Peu après ce fut quatre ans.

Finalement en 1955 le gouvernement Plastiras créait une Faculté dentaire. Malheureusement du fait de certaines réactions, cette tentative ne porta pas pleinement ses fruits, néanmoins une étape était franchie dans la bonne direction qui eut pour résultat la Section dentaire de la Faculté de Médecine, égale aux autres sections de la Faculté et de l'Université.

## S U M M A R Y

### HISTORY OF GREEK DENTISTRY by J.C. Ailianos

The first years after Greece had regained her freedom by the Revolution of 1821, any person was free to practice the dental art. The Country teemed with quacks and mountebanks, indeed conditions were equally hopeless in the other branches of medicine. In vain did the scientists of every branch strive against the evil. At every step the daring pioneers of Science had to encounter deep-rooted prejudice, ignorance, hostility and distrust of the scientist, besides credulity and blind confidence in the quack. The first endeavour to check this complete freedom in the practice of Medicine in general was made by the Medical Act of 1834.

But between 1834 and 1909 that is to say for 75 years, the barber shop and the smithy, the farrier's workshop and the inn vied with the quacks in carts and carriages and with the top-hatted charlatans of the squares and market places. These garrulous mountebanks would pull a tooth in a jiffy, very often the wrong one, sometimes even the whole jaw, and naturally all this took place to the sound of drums and clarinets so as to drown the lamentations of the unfortunate victims.

By Act of 1911, a dental School was instituted for the scientific education of dentists.

Finally in 1955 a further Act was passed by the Plastiras Government establishing a Dental Faculty.

# LIVRES

## REÇUS et LUS

**Sir John TOMES a pionner of British Dentistry par Zachary Cope**  
— Dawsons of Pallmall-London Edit. 1961 — 108 pages —  
9 illustrations — 12 réf. biblio.

Dans un ouvrage d'une belle présentation, Zachary Cope présente une très belle étude de John TOMES, pionnier de l'art dentaire en Angleterre. Sa vie et son œuvre sont exposées très clairement et très simplement avec la reproduction intégrale du travail de TOMES extrait des « Philosophical Transactions » de 1856, volume 156, pages 515-520 (sur la présence de firbilles dans les tissus dentinaires).

Il nous est agréable de souligner que dans son avertissement l'auteur remercie les collègues anglais spécialistes d'histoire pour qui nous avons la plus grande considération pour leurs travaux et leur compétence en cette matière et qui de plus nous honorent de leur amitié. Ce sont MM. R.A. Cohen de Warwick et J.A. Donalson, conservateurs du musée de la British Dental Association.

John TOMES est né le 31 mars 1815 à Weston sur Avon (3 mois après la bataille de Waterloo fait remarquer l'auteur) d'une vieille famille de cultivateurs connue dans la région depuis plus de 200 ans. Un ancêtre était devenu célèbre dans ce pays pour avoir hébergé une nuit Charles de STUART après la bataille de Worcester.

Le père de John TOMES était un homme très intelligent et qui s'intéressait beaucoup aux sciences et à la littérature métaphysiques. John TOMES était l'aîné de 3 garçons. Ses frères Robert et William étaient jardiniers et s'occupèrent beaucoup en matière d'insectes et d'oiseaux dont ils garnirent les collections du musée local. Robert fut un membre correspondant de la Société de zoologie et collabora avec Thomas BELL à l'histoire des quadrupèdes en Angleterre, publiée en 1813.

John TOMES alla en classe à Stratford-sur-Avon à la même école où avait été W.S. Shakespeare. Mais les études coûtent cher et la situation de la famille étant modeste, surtout avec deux autres garçons à élever, pas question d'aller à Oxford ou à Cambridge et John TOMES quitte l'école à 16 ans pour entrer comme apprenti chez un

pharmacien à Evesham du nom de Thomas Furley SMITH ; là, John TOMES s'intéresse vivement à sa spécialité et aussi à celle qui en découle, la médecine. A la fin de son apprentissage qui dura 5 ans, John TOMES part pour Londres où il veut préparer sa qualification. Il entre au Middlesex Hospital en 1836. Au bout de quelques temps il rêve de s'orienter vers la recherche et, en 1837, sous la direction de ses maîtres, il commence ses recherches sur les dents et les arêtes des animaux. Puis il se fixe sur les dents des animaux les plus communs et ainsi en 1838, d'accord avec le Professeur OWEN, présente son premier travail sur l'anatomie dentaire et la structure des dents à la Royal Society.

En 1840, à 25 ans, TOMES commence à exercer l'art dentaire et à faire de la clientèle. Il s'étonne que les forceps couramment utilisés n'aient pas une forme pratique malgré les modèles de SNELL et SHEPPARD et celui de FLAGG de Boston. Il fait connaissance de M. EVRARD, né à Toulouse, ancien ouvrier fabricant d'instruments de chirurgie de la Maison Carrière de Paris qui s'installait à Londres. C'est la naissance des forceps ou daviers anatomiques.

TOMES utilise la force de rotation pour la préparation des dents artificielles et des prothèses en 1845.

Parallèlement à ce travail, John TOMES qui est dentiste officiel de Middlesex Hospital continue à y faire ses conférences et, en 1848, publie un ouvrage sur la physiologie et la chirurgie des dents. En 1847, John TOMES fait des applications d'anesthésie générale (éther, chloroforme) devant ses collègues notamment Earl of Cadoqan gouverneur du Middlesex Hospital sur des malades avant d'intervenir. Les travaux de John TOMES ont intéressé de nombreux collègues en particulier Thomas BELL, NASMYTH, BONTLEY, TODD, etc. et ce sera la publication de son travail sur les fibrilles, aujourd'hui universellement connu sous le nom des fibrilles de TOMES.

Mais TOMES est un esprit ordonné et, en dehors de ses travaux scientifiques, il s'étonne de l'absence d'enseignement concernant la spécialité dentaire et ce sera la lutte pour la réglementation de la dentisterie au sein du collège de chirurgie.

En 1856, John Tomes fonde la Société d'Odontologie.

En 1858 le Collège de chirurgie établit un diplôme de chirurgie dentiste.

En 1859 aboutissement des démarches de TOMES pour la réglementation du L.D.S.

En 1860 1<sup>er</sup> examen pour les L.D.S.

En 1876 comité de réforme des études dentaires dont TOMES devient le Président en 1877.

En 1879 fondation de la British Dental Association dont TOMES est le 1<sup>er</sup> Président.

Il aura ainsi la joie d'assister à l'aboutissement de ses efforts et

c'est ainsi qu'il écrit en 1877 « à Londres au commencement de ce siècle, il n'y avait pas une dizaine de dentistes, maintenant il y en a 300. A Edimbourg il n'y en avait pas 4, maintenant il y en a 40. Dans toute la Grande-Bretagne, il y a maintenant 2.000 dentistes environ sans compter l'Irlande ».

John TOMES mourut le 29 juillet 1895 et dans le numéro du mois d'août 1895 du journal de l'Association Dentaire de la Grande-Bretagne on peut lire « la vie de John TOMES est l'histoire de notre profession. Il fut le guide spirituel qui inspira l'évolution de la profession dentaire en Grande-Bretagne pendant le 19<sup>e</sup> siècle ».

En plus de ses travaux scientifiques il fit créer le diplôme des dentistes, le statut de cette spécialité et fonda la B.D.A. TOMES fut un scientifique de classe, un dentiste distingué et un homme au sens social profond avant la lettre. Une telle carrière moins connue à l'étranger que dans son pays méritait un hommage et nous sommes heureux de l'occasion qui nous est donnée de lui rendre.

L'auteur de cet ouvrage est à complimenter. Il a fait un travail excellent et qui contribuera à la meilleure connaissance d'une spécialité si récente et dont l'histoire est encore trop ignorée.

L.-J. Cecconi

---

**Pierre Fauchard et ses contemporains par A. Besombes et G. Dagen**  
(Edité par la Société des Publications médicales et dentaires).

A l'occasion de la célébration du Bi-Centenaire de la mort de Pierre Fauchard, le père de l'art dentaire contemporain, le Professeur André Besombes, Président de l'Académie de Chirurgie Dentaire et Président du Comité Exécutif du Bi-Centenaire de Pierre Fauchard, eut l'idée généreuse et délicate de rassembler en des pages pleines d'intérêt, quelques documents inédits sur la vie du grand précurseur de l'art dentaire et de la profession.

Grâce à la documentation de premier ordre, inlassablement rassemblée par le distingué historiographe de la profession dentaire, Monsieur Georges Dagen, l'ouvrage sur « *Pierre Fauchard et ses contemporains* » mérite de retenir l'attention de tous les chirurgiens-dentistes, aînés et cadets, qui désirent connaître le développement des méthodes qui ont abouti, depuis Fauchard, à la technique moderne la plus perfectionnée.

« *L'Œuvre de Pierre Fauchard* » est magistralement évoquée dans le dernier chapitre où une analyse du « *Chirurgien-Dentiste ou Traité des Dents* », son œuvre impérissable, est largement mise en valeur. Il convient de féliciter les auteurs, le Professeur A. Besombes et l'historien G. Dagen pour le service qu'ils ont rendu à la Chirurgie Dentaire par cette œuvre qui les honore.

Louis VERCHERE, professeur,  
Vice-Président de la S. H. A. D.



Notes et mémoires pour servir à l'Histoire de l'Art dentaire en France,  
par L.-J. Cecconi (156 p. ill. Edit. L'Expansion scientifique,  
Paris-VI<sup>e</sup>, 15, rue Saint-Benoît - 1959).

*Délibéros* introduit l'auteur qui se défend d'avoir voulu faire œuvre littéraire, mais qui apporte une foule de documents susceptibles d'être repris, pourquoi pas par l'auteur lui-même. Il montre la part du praticien français dans le développement de l'art dentaire ; son rayonnement à l'étranger la part des étrangers attirés par la France.

L'auteur expose l'histoire de l'art dentaire français par branches ; thérapeutique, céramique, prothèse, etc... pour terminer par les écoles dentaires — où en bon Helvète persuadé que Genève avait la 1<sup>re</sup> Ecole du continent, je vois que Paris l'a précédé. Point d'histoire capital ? —, le Musée Fauchard, etc. A propos de ce dernier, je ne pourrais que conseiller à tous les visiteurs dentaires de Paris de visiter ce Musée remarquable qui se trouve à la Tour d'Auvergne. On en sort stupéfait de sa richesse. L'ouvrage se termine par « l'Histoire vue par les dentistes ».

Félicitons notre ami Cecconi d'avoir posé les bases de cette branche de notre art. Un regret, c'est que son exposé ne parle pas ou peu des 50 dernières années. Sans déchaîner des susceptibilités toujours l'aguet il aurait pu parler de ceux qui illustrèrent la profession française depuis le début de ce siècle. C'est regrettable, car il faut que les jeunes sentent l'évolution qui aboutit à eux.

BONSACK.

*Expansion scientifique - Edition - Paris.*

En coupant les pages :

# THÉRAPEUTIQUE DENTAIRE

LES GRANDES ETAPES

LA THERAPEUTIQUE ACTUELLE

Une étude remarquable écrite par Antoinette Lafon (docteur en pharmacie), préfacée par L.-J. Cecconi (texte ci-dessous) et publiée par les éditions Julien Prélat.

*Je pense que le public est encore trop enclin à considérer la spécialité qu'est la Pharmacie, aussi bien que l'Art dentaire, sous leur côté originel, puis-je dire : n'étions-nous pas concurrents sur le Pont-Neuf du temps que le grand Thomas forçait l'admiration des badauds, alors que le prince des comédiens, s'adressant à une pratique plus aisée, tournait en dérision, avec un talent indiscutable, il est vrai M. Purgon ?*

*Il est curieux qu'un public, habituellement si rapide à oublier ses misères et ses souffrances — celles de l'occupation ne sont pas si loin —, ait une si bonne mémoire pour une farce, qui, d'ailleurs, n'était aux temps héroïques, que l'exception qui confirme la règle, c'est-à-dire celle des praticiens, tant pharmaciens que chirurgiens-dentistes, qui travaillèrent âprement à la recherche de ce progrès dont il bénéficie aujourd'hui.*

*Ceux qui s'intéressent à nos spécialités savent bien que nos prédécesseurs ont fait pour nous, les Fauchard, Ambroise Paré, Hippocrate, et vous, Galénistes de nos souvenirs, et, là aussi, n'étions-nous pas concurrents dans l'emploi, disent quelques esprits chagrins, de la cuillère à bouche ?*

*Cuiller à bouche ! O mortelles frayeurs !  
Ma raison même en est anéantie !  
Serait-il donc des gens, d'âmes assez perverses,  
Pour oser la porter ailleurs ???...*

*Le public garde encore vivace le souvenir de l'officine obscure aux multiples boccoux plus ou moins empoussiérés de sa petite ville de province et n'a guère la mémoire de quelques grands seigneurs de la spécialité, Pelletier et Caventou par exemple.*

*La thérapeutique dentaire a souvent été prise pour une branche mineure de la thérapeutique générale dont elle découlait.*

*Or, l'histoire nous apprend, et cet ouvrage le confirme, que la thérapeutique générale a souvent bénéficié du travail des chercheurs de l'Art dentaire, ne serait-ce que pour l'anesthésie générale, l'analgésie, l'hémostase, etc...*

*Pourquoi les affections dentaires ont-elles suscité tant d'intérêt ? Leur caractère de gravité demeure encore de nos jours exceptionnel, aussi pensons-nous que c'est parce que ce mal passait rarement inaperçu.*

*« Chicot, bouffon de Henri III, s'était fait fort de démontrer au roi qu'elle était la profession la plus répandue du siècle. Il s'appliqua sur la joue un large bandeau et, feignant une fluxion dentaire, se porta sur le passage des gentilshommes et des dames de la cour. Chacun le plaignit de son infortune, lui conseillant qui un emplâtre, qui un onguent. »*

*De là, l'orientation de tant de recherches en ce sens et le profit que la thérapeutique générale a pu en tirer.*



*Après un bref rappel de la période préhistorique, nous arrivons rapidement à Guy de Chauliac et Ambroise Paré, auteurs des premiers ouvrages écrits en français.*

*Puis ce sont les contemporains de Urbain Hémond, qui passa longtemps pour le premier auteur français traitant de l'Art dentaire.*

*Avec la seconde partie : « Thérapeutique actuelle », la thérapeutique s'oriente vers les théories pasteuriennes, les antiseptiques, les oxydants et, brusquement, semble revenir vers les anciennes pratiques avec les agents physiques, puis les antibiotiques.*

*Le lecteur pourra alors conclure à la fragilité des méthodes successives. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ; bien mieux, l'usage confirme des pratiques vieilles de plus de cent cinquante ans, par exemple le clou de girofle (Dupré de Fleurimont - 1623), le sirop de dentition de Delabarre, l'eau de Botot, etc..., et, par opposition, on découvrira dans cette étude des choses excellentes à rappeler, entre autres le centenaire de la médication hypodermique (Pravaz - 1853), l'anesthésie locale par la cocaïne (Koller - 1884).*

*Tout ceci en une forme qui ne connaît ni l'emphase de certaines œuvres littéraires ni l'aridité des formulaires classiques.*

*Simple, un peu condensé comme il sied de nos jours, ce travail donne une excellente idée d'ensemble de l'évolution de la thérapeutique dentaire.*

*Enfin, quelques chapitres de conseils pratiques indispensables : hémostase, analgésie, stimulants du système nerveux, anti-toxiques, en font un ouvrage précieux et dont chaque lecteur tirera un excellent profit, tant au point de vue pratique qu'au point de vue documentaire ou historique.*

# REVUES

et

## PLAQUETTES

ASBELL M.B. — *Notes historiques sur la dentisterie dans le South Jersey.*

Cet intéressant travail cite John Wesley qui écrivit en 1747 «*Easy and Natural Method of curing most Diseases.*» On y trouve quelques recettes contre le mal de dent, une pharmacologie primitive et quelques méthodes qui diffèrent peu de celles connues à l'époque en d'autres régions.

*Cotton Mather.* — Le premier auteur qui écrivit sur la dentisterie en Amérique 1663-1728. Le manuscrit de Cotton Mather était intitulé «*The Angel of Bethesda*» et contenait un chapitre «*Dentifrangibulus*» c'est aussi un peu l'histoire des premiers médecins d'Amérique venant de Grande-Bretagne.

*The dental Library.* — Citant Charles Elliot l'auteur souligne l'importance et le rôle joué dans l'éducation de la spécialité par le travail à la bibliothèque dont l'organisation, facilite la recherche. C'est une excellente habitude à faire prendre à l'étudiant et la meilleure garantie de sa formation scientifique.

*La Southern dental Society de l'Etat de New-Jersey, 1949-1959.* — C'est l'histoire de la profession dans cette région des Etats-Unis ces dix dernières années, présentée en une brochure de 35 pages en documentation et qui fournira aux chercheurs futurs de précieuses indications.

BOBBIO. — *La singulière signification odontologique d'un ancien bas relief hindou.*

Il s'agit d'un bas relief 2<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne actuellement au Indian Museum de Calcutta. Le médaillon de 49 cm de diamètre représente une extraction dentaire, non pas simplement limitée à l'acte opératoire, mais qui montre les préparatifs, l'ambiance et les moyens auxiliaires. Les conclusions de l'auteur sont la parfaite connaissance de l'art chirurgicale, de l'Inde antique.

*Pierre Fauchard.* — Après avoir déclaré que dans l'histoire du savoir humain comparurent des figures exceptionnelles, l'auteur rehausse dans le domaine odontologique la figure de P. Fauchard. Après avoir décrit sa vie et analysé son œuvre l'auteur conclut : «*c'est un point bien marqué et ferme qui témoigne d'une nouvelle ère naissante et crée les bases de l'Odontologie actuelle.*»

*Le forceps dentaire dans la plus haute antiquité.* — L'auteur croit établi que la fin de l'âge de bronze apporta à l'homme la première tenaille utilisée pour maintenir le métal incandescent sur l'enclume, il suggère que le forceps dentaire pourrait avoir été inspiré soit par la pince utilisée pour serrer les ceintures des tonneaux (douves), soit par l'ardiozera grecque pour l'extraction des flèches. Suit une longue et riche analyse pour arriver à l'odontagra et le rizagra gréco-romain.

CENTRE FRANÇAIS DE DOCUMENTATION ODONTO-STOMATOLOGIQUE

La Bibliothèque de l'Ecole Dentaire de Paris, vient d'enrichir sa collection d'histoire de l'Art Dentaire, déjà très importante, de deux petits livres de M. F. Thioly, chirurgien dentiste à Genève.

Le premier, édité en 1854, est intitulé : « La médecine dentaire mise à la portée de tout le monde », suivie de « quelques mots aux personnes qui se trouvent dans la nécessité d'avoir recours aux fausses dents » et « d'un formulaire des préparations pour la propreté et les soins de la bouche ».

L'auteur traite successivement des dents et de l'hygiène, de la première et de la deuxième dentition, du redressement des dents, de la carie, du plombage, du tartre, de l'extraction, de l'éther chloroformique et des dentiers artificiels.

Il cite ses sources : Bourdét, Hunter, Duval, Serres, Désirabode, Delabarre, Talma, Goblin, Maury et Gresset et n'omet pas le petit placard publicitaire où il propose de « placer les dents » en une journée à condition que l'on soit présenté chez lui avant 10 heures du matin.

Le deuxième livre édité en 1859 s'intitule : « De l'emploi de l'électricité galvanique comme moyen d'extraire les dents sans douleurs ».

L'auteur se sert d'une machine électromagnétique ordinaire, mise en mouvement par une pile de Grow à un seul élément. L'un des pôles, de préférence le négatif, est attaché à la clef de Garangeot. L'autre pôle est relié à une poignée que tient le patient. On doit préalablement graduer le courant en faisant tenir d'une main l'instrument, de l'autre la poignée jusqu'à ce qui éprouve une perception bien distincte du courant. Aussitôt après on peut extraire la dent sans douleur. Suivent une quinzaine d'observations où cette anesthésie galvanique est recommandée, car l'électricité d'induction n'a jamais tué personne, alors que le chloroforme...

Ces deux livres étaient en vente à l'époque à Genève et chez Cherbuliez, libraire, 10, rue de la Monnaie à Paris.

Louis VERCHERE

COHEN R.A. — *Le Bicentenaire de Pierre Fauchard.*

Notre confrère nous compte scrupuleusement les manifestations auxquelles il a assisté à Paris. Il ne craint pas de citer de nombreux noms et aussi de nombreux détails et remarque fort pertinentes. On y trouve entre autre un bref historique de la Sorbonne 1253 et l'humour bien anglais, fait terminer ce compte rendu en rappelant la très grosse chaire de ce début de juillet 1961 et les bienfaits du champagne bien glacé « qui demeurerons longtemps l'une et l'autre dans la mémoire de sa visite à cette ville enchantée », nous dit cet ami.

Des CILLEULS. — *A propos de l'histoire du corps de santé militaire.*

C'est une conférence très documentée et riche en enseignement que l'auteur a fait à la Société de médecine militaire, tous les curieux et amateurs pourront y trouver une source d'activité. C'est aussi un hommage au musée du Val de Grâce et à son dernier conservateur, le Médecin-Colonel Hassenforder. Nous ne saurions trop féliciter l'auteur de ce qu'il a le courage de dire, ce n'était peut-être pas si facile à faire.

DONALDSON. — *Le développement et l'application de l'électricité à la chirurgie dentaire avant 1900.*

Ce travail débute aux environs de 1745, on y trouve le début des applications médicales de l'électricité, thermocautère, électricité galvanique, électro-anesthésie avec Thioly de Genève, « Moyen d'extraire les dents sans douleur », premiers moteurs électriques S.S. White, pièce à main 1870, maillet

électrique « Bonwill's mallet » seringue à air chaud 1894, lumière électrique, four électrique porcelaine Ash 1894, c'est un remarquable travail.

GRIMM H. — *Histoire de l'art dentaire en France.*

Cette étude est une thèse de doctorat en médecine dentaire de Bâle. C'est une importante brochure de 50 pages en langue allemande dans laquelle l'auteur a consacré un chapitre à Pierre Fauchard et à son œuvre après avoir parlé de Guy de Chauliac, Ambroise Paré, Urbain Hémarid pour finir à Thomas Evans après Andrieu et Préterre.

La fin de ce travail traite de la réglementation de la profession en France depuis les « barbiers à robe courte » jusqu'à la création des écoles dentaires en France.

GYSEL C. — *Poésie, Science et médecine dentaire.*

Bonheur je ne t'ai reconnu qu'au bruit que tu fis en partant (Raymond Radiguet); après quelques études poétiques, l'auteur parle de la littérature médicale et arrive tout naturellement à traiter du Médecin vu par l'Homme de lettre.

« Si la médecine est une belle chose, les médecins restent des hommes et comme tels, ils en ont tous les défauts. Cependant chez le médecin comme chez le moine, ces défauts s'accroissent en raison même de leur profession. Un médecin avare est plus répugnant qu'Harpagion; un médecin paillard plus choquant que Don Juan. Il n'est donc pas étonnant que certaine littérature se gausse des médecins comme une autre des religieux.

*Medecine dentaire, métaphysique et philosophie.*

Cette étude est passionnante pour peu que l'on se laisse entraîner par l'auteur, qui résume bien sa façon de penser, dans la présentation qu'il nous fait de sa bibliographie.

« Nos pensées sont semblables aux cellules qui les hébergent. Tout en étant nôtres, elles ne le sont jamais entièrement. Chacune d'elles dérive d'une autre plus ancienne et étrangère à nous-mêmes et ne se maintient qu'en s'alimentant au dehors. Il y a une filiation biologique qui nous rend tous solidaires les uns des autres. En élaborant ces notes j'ai pu me rendre compte que telle de mes pensées que je crus mienne n'est en réalité que celle exprimée de la même manière ou d'une autre par mes maîtres. En signalant ici ceux qui ont contribué à engendrer ce que peut être, ils ne voudront point reconnaître comme leur, je ne fais que rendre à César ce qui appartient à César. »

DEMAAR. — *La prothèse dentaire à Amsterdam au 19<sup>e</sup> siècle.*

C'est l'histoire des prothèses d'abord sculptées en ivoire, puis vers 1869, première plaque en métal avec dents antérieures en porcelaine et enfin vers 1885, les débuts de la vulcanite; avec de nombreuses photographies; cette présentation est du plus vif intérêt

MENZIES CAMPBELL. — *Children's Books.*

Un historique très simple et abondamment illustré de gravures anciennes sur l'arracheur de dents. Cette présentation qui fait honneur à son auteur semble vouloir reprendre la thèse chère à la propagande des hygiénistes chez les jeunes et les enfants; c'est une voie qui n'est pas nouvelle mais qui, cependant, en ce moment, semble redevenir d'actualité.

*Theodosius Purland, 1805-1881.*

C'est la vie d'un praticien anglais des plus distingués au siècle dernier. Famille de dentiste, son arrière grand-père, 1700, était déjà chirurgien et dentiste, vie passionnante et pleine de documentation sur la vie à cette époque.

*A Backward Glance.*

Dans ce regard en arrière l'auteur parle du 32<sup>e</sup> congrès de l'association dentaire britannique qui s'est tenu, il y a 50 ans, le 7 août 1912. Il est intéressant d'y retrouver des personnages et des noms qui nous sont encore bien connus.

---

**MORRANT-STEPHENS.** — *Le développement et l'application des méthodes modernes de préparation des cavités.*

On trouve retracé ici l'historique de la préparation des cavités avec des systèmes à rotation, d'anciennes fraises à main et différents instruments munis d'une petite manivelle, puis le mouvement d'horlogerie et c'est l'air-dent, dont on ne parle déjà plus guère, pour arriver aux ultras-sons et au cavitron.

Etude de l'échauffement, réfrigération, grandes vitesses, turbines et également une étude des points de frottement, fraises diverses, dispositif d'évacuation des liquides de la cavité buccale et pour finir une vue sur les possibilités futures. Système électrique, air comprimé, hydraulique, audio-analgésie.

---

**PIERLEONI P.** — *La vie de Saint Donnino l'Hermite.*

Parmi les Saints auxquels les croyants s'adressent pour en obtenir un allègement de leurs souffrances physiques causées par le mal de dents, nous trouvons la figure de Saint-Donnino l'Hermite, né et vivant au VI<sup>e</sup> siècle à Citta di Castello, une petite ville de l'Ombrie mystique. Sur l'appui incontestable d'anciens documents l'auteur nous décrit la vie et les œuvres de ce Saint, tout en s'arrêtant sur le culte que lui rendent, encore de nos jours, de nombreux fidèles.

---

**ROSS S.** — *Histoire de la F.D.I.*

Le titre à lui seul est assez évocateur, premier congrès dentaire de Paris, 1889, puis Chicago 1893, puis de nouveau à Paris en 1900 sous la présidence de Charles Godon; fondation de la F.D.I. tendant à organiser et à unifier les études dentaires d'abord, puis la profession elle-même.

---

**VERDY.** — *Histoire de la Médecine militaire navale.*

D'Asclépios, 1260 avant J.-C., en passant par Hippocrate, 460 avant J.-C., l'auteur nous conduit à Larrey naviguant sur la *Vigilante* et l'auteur de conclure : « à notre époque de confusion, cette laborieuse acquisition, d'un superflu nécessaire au service du bien d'autrui, exige le supplément de foi dont parlait Bergson et Teilhard de Chardin pour mener à bien la grande aventure de la médecine ».

# FÉDÉRATION DENTAIRE INTERNATIONALE

Congrès de 1962 à Cologne

SOUS-COMMISSION D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE



*Président* : Prof. L. J. CECCONI (France)

*Vice-Président* : Dr. F. E. R. de MAAR (Pays Bas)



Réunion le vendredi 13 juillet 1963 au Kleiner Rheinsaal  
Parc des expositions de Cologne

- 9 heures : Ouverture de la séance par le Président.  
9 h. 30 : Prof. Heinz Losser, Mayence, Secrétaire général de Société allemande de radiographie, W. C. Rontgens.  
« Nouveaux genres de radiations et la thérapeutique dentaire clinique » (projections).  
10 heures : Dr. Brenner, Vienne, Président du groupe dentaire de l'ordre de médecins autrichiens.  
« L'évolution de l'art dentaire en Autriche depuis 1800. »  
10 h. 30 : Dr. J. Délibéros, Président de la F. D. I.  
« Etude historique sur la physiognomonie. »  
11 heures : Dr. Artelt, Francfort, Directeur de l'Institut Universitaire d'histoire de la Médecine.  
« L'évolution de l'élimination de la douleur dans le traitement dentaire en Allemagne » (projections).  
11 h. 30 : Dr. Ailianos, Athènes, Professeur à l'Institut dentaire de l'Université.  
« Instruments dentaires de l'époque d'Hypocrate » (projections).  
12 heures : Film de l'ordre des dentistes australiens : « So they did eat »  
15 heures : Dr. Tagger, Tel Aviv.  
« L'évolution progressive d'un art dentaire en Bulgarie. »  
15 h. 30 : Dr. Heisbourg, Luxembourg.  
« Présentation de prothèse en porcelaine de 1856. »  
16 heures : Prof. Cecconi, Paris.  
« Beutelrock, présentation de trousse d'instruments de Beutelrock datant de 1888. »  
16 h. 30 : Dr. F. H. Witt, Cologne.  
« La vie de deux chercheurs en Allemagne : W. D. Millet (Berlin) et Otto Wolkhoff (Munich). »  
17 heures : Réunion de travail de la sous-commission d'histoire.  
Rapport du Président.  
Plans de travail futur. Conclusion.



**L. J. Cecconi**

Président

de la Société Française d'Histoire  
de l'Art Dentaire

*Notes et Mémoires pour servir à*

**L'HISTOIRE  
DE L'ART DENTAIRE**  
**et à l'étude de l'évolution scientifique  
de l'Odonto-Stomatologie en France**

Préface du

**Docteur J. Délibéros**

Président

de la Fédération Dentaire Internationale

---

**Expansion Scientifique Française**

**15, rue St-Benoit - PARIS VI<sup>e</sup>**

# Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire

La société créée le 16-11-1949 a tenu deux réunions en 1961.

*Réunion de mai 1961 avec le programme suivant :*

Considérations sur les recherches historiques par le Dr. Lepasant ;

Le bi-centenaire de P. Fauchard par le Dr. Filderman ;

Compte rendu de l'activité de la société.

A cette séance ont été nommés membres d'Honneur à l'unanimité :

Drs. Besombes et Filderman de Paris ;

Dr. le Prof. Witt de Cologne, Allemagne ;

Dr. R.A. Cohen de Warwick, Grande-Bretagne.

*Séance du 27 octobre 1961.*

Histoire de l'Art dentaire au Luxembourg par le Dr. Heisbourg ;

Des pionniers inconnus de la dentisterie infantile par le Dr. Gauval ;

Histoire de l'art dentaire en Grèce par le Dr. Ailianos d'Athènes ;

Buccomanche au XVI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle par le Dr. Didier ;

A cette séance ont été nommés membres d'Honneur à l'unanimité :

Dr. Ailianos d'Athènes, Heisbourg et Bisdorf de Luxembourg ;

Dr. de Maar de la Haye, Amyot de New York, et Amoedo de Paris.

*La prochaine réunion* de la Société française d'histoire de l'art dentaire, aura lieu le VENDREDI 26 OCTOBRE 1962 à l'école dentaire de Paris, 45, rue de la Tour d'Auvergne, à 21 heures.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

désire m'abonner à la REVUE D'HISTOIRE DE L'ART  
DENTAIRE et vous adresse la somme de TRENTE nouveaux  
francs pour une année.

Le numéro : 8 NF.

R. Cecconi, 85, rue de Rivoli - Paris-1<sup>er</sup>

Paris C.C.P. 7618-12

## Statuts de la Société Française de l'Art Dentaire

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué, entre les personnes adhérant aux présents statuts, une société dénommée : *Société Française de l'Histoire de l'Art Dentaire*.

### B U T

ART. 2. — Faciliter, encourager, regrouper toutes les personnes s'intéressant à l'histoire de l'Art Dentaire.

Receueillir dans un Musée et une Bibliothèque les souvenirs, documents et instruments y relatifs.

Publier dans la presse dentaire ou dans sa propre revue les études et travaux de ses membres.

Participer aux manifestations organisées par les diverses sociétés professionnelles.

Toute discussion politique ou religieuse est rigoureusement interdite au sein de la Société. Les jeux de hasard y sont également interdits.

### COMPOSITION

ART. 3. — Elle se compose de membres d'honneur, de membres actifs et de membres correspondants.

L'administration est prononcée par le Conseil d'Administration à la majorité des trois quarts des membres du Bureau présents.

ART. 4. — La qualité de membres se perd, par démission du Sociétaire, par exclusion pour motif grave ou faute contre l'honneur, l'exclusion par vote secret du Comité demeure seul juge ; en aucun cas, le Sociétaire ne pourra exercer de recours contre cette décision.

### ADMINISTRATION

ART. 5. — La Société est administrée, les deux premières années de sa création, par un Comité provisoire composé d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et de six Conseillers.

Les membres sortants sont rééligibles. Le Président a la signature sociale. Le Trésorier reçoit une procuration générale du Président.

Toute modification des statuts devra obligatoirement être approuvée par la majorité du Conseil d'Administration et ensuite approuvée par assemblée générale.

ART. 6. — Les ressources de la Société seront assurées par les cotisations des membres. En raison des variations du coût de la vie, le montant en sera fixé dans le règlement intérieur de la Société.

### DISSOLUTION

ART. 7. — La Société pourra être dissoute après avis du Conseil d'Administration, ratifié en Assemblée générale.

ART. 8. — La S.F.H.A.D. étant déclarée conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet, jouit de la capacité juridique. Le règlement de tous ses litiges est uniquement de la compétence des Tribunaux de la Seine.

Déclarées le 16 novembre 1949 à la Préfecture de police de Paris avec publication au Journal Officiel du 2 décembre 1949.



